

## Déclaration liminaire des élu(e)s des AS au CA UNSS du lundi 12 octobre 2020

Après une fin d'année scolaire chaotique pour les raisons que tout le monde connaît, nous anticipions un début d'année compliqué. Les injonctions contradictoires et floues d'une part ou une absence totale de cadrage clair et précis de la Direction Nationale d'autre part ont mis à mal la mise en œuvre du sport scolaire pour cette rentrée.

Nous nous sommes réjouis de voir avancée la tenue de ce Conseil d'Administration car la profession était en réelle attente de consignes. Notre incompréhension a été totale lorsque nous avons pris connaissance de l'ordre du jour ne tenant pas compte de la situation très particulière de cette rentrée. Nous avons donc demandé une modification de cet ordre du jour le 25 septembre, comment expliquez-vous que nous n'ayons reçu aucune réponse de votre part à ce jour ?

Les gymnasiades sont loin de faire partie des préoccupations des collègues animateurs d'AS actuellement ! Ils s'inquiètent plutôt de l'organisation voir de l'annulation de nombreuses rencontres dans certains territoires.

Les animateurs sont sortis des AG de rentrée / réunion des secrétaires d'AS en colère pour certains, désabusés ou démoralisés pour d'autres mais tous inquiets sur cette année sportive 2020/2021 à venir. En effet, les cadres envoyés au front pour annoncer que tout se déroulera presque normalement, accompagnés des IPR qui annonçaient tout et son contraire suivant les départements ont eu bien du mal à donner des réponses aux interrogations soulevées. A cela s'ajoute l'inquiétude des présidents d'AS hésitants sur la conduite à tenir au regard du manque d'informations sur l'organisation des rencontres.

Alors même que tout a été fait dans les autres fédérations sportives pour permettre une reprise totale de l'activité : protocole sanitaire et organisation des rencontres, comment accepter que l'UNSS n'en ait pas fait autant ?

Ce sont tous ces points qui cristallisent le mécontentement des animateurs d'AS. Les remontées des réunions de district sont inquiétantes, beaucoup d'animateurs d'AS s'interrogent sur leurs affiliations, signe d'une grave crise de confiance dans notre fédération.

La rencontre inter établissements représente un levier motivationnel indéniable pour beaucoup de nos élèves. Moins de compétitions signifie pour de nombreuses AS moins de licenciés et par conséquent une situation financière qui peut devenir critique du fait du contrat obligatoire.

Nous sommes donc plus qu'impatients d'avoir des informations précises sur l'état financier de notre fédération du fait de la crise sanitaire. Comment pouvoir, sans ces éléments, envisager des arbitrages financiers ? Nous tenons d'ailleurs à rappeler ici que les décisions liées au prix de la licence doivent être votées en Assemblée Générale comme stipulé dans les statuts de l'UNSS et rappelé dans le rapport général présenté

aujourd'hui. Aussi, nous avons été très surpris du courrier adressé aux chefs d'établissement daté du 7 octobre 2020 qui parle d'un lissage du prix de contrat.

L'UNSS est régulièrement définie comme une fédération sportive et nous souscrivons à cela, en espérant que tout le monde ici en soit persuadé. Malheureusement, cette affirmation ne semble pas être reconnue dans la nouvelle structure du Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports. En effet, dans le dossier de presse sur les grandes priorités pour le sport, dans le chapitre « plus de sport à l'école », l'UNSS n'est jamais mentionnée.

Si nous reconnaissons comme fondamentales les acquisitions du « savoir nager » et du « savoir rouler », nous réfutons le fait que cela fasse partie des missions de l'UNSS. Ce sont des savoirs fondamentaux et à ce titre, ils doivent être intégrés dans les enseignements obligatoires de l'EPS. Le cœur du sport scolaire est bien la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques de manière volontaire et régulière, l'accès à la vie associative et les rencontres inter établissements.

Comme l'annonce le rapport général (p46) en amont de la mise en place du nouvel outil OPUSS 2, un travail du site web communication (unss.org) a dû être réalisé. Pourquoi alors que M. Lacroix, représentant du ministère de l'Education nationale, y était favorable à l'AG du 30 juin 2020, n'avoir pas profiter de cette refonte pour créer un espace pour les élus des AS, demande récurrente de notre part ?

Si dans certains territoires, le sport scolaire fonctionne parfaitement grâce à une bonne synergie de tous les acteurs. A chacun de s'inspirer du meilleur de nos territoires.

Pour cela, nous devons tous travailler ensemble et dans la même direction. Les divers courriers envoyés directement aux présidents d'AS et aux DASEN et Recteur sans même avoir consulté au préalable les administrateurs de l'association ne semblent pas aller dans ce sens. La direction nationale a-t-elle si peur des remontées du terrain qu'elle reste sourde à ses représentants ?

Pour conclure, nous rappelons que les élus des AS du niveau départemental au national sont de fervents défenseurs du sport scolaire. Appuyons-nous sur cette nouvelle mandature pour mettre en œuvre tout ce qu'il faut pour défendre, garder vivant et attractif les AS et l'UNSS.